



EXTRAIT DE DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL du 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 septembre à 9h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Date de la convocation : 24/04/2017

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Jacques BENARD, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, et Yannick NADESAN

Pouvoir : aucun

Etaient absent(e)s excusé(e)s : André LEFEUVRE

Assistaient également : Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Nombre de Membres du Bureau présents : 6

Nombre de Membres du Bureau votants : 6

ADMINISTRATION GENERALE

N°17/09/01 Eligibilité des dossiers

Bureau Syndical du 19 septembre 2017

N°17/05/01 Eligibilité des dossiers

Rapport,

Vu la délibération n° 11/02/09 validant le règlement financier du SMG35.

Vu la délibération n°14/07/07 du 11 juillet 2014, déléguant au bureau l'éligibilité des projets

Suite à la transmission des documents par les SMP, le bureau doit se prononcer sur les dépenses retenues pour les opérations concernées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) VALIDER les opérations suivantes :

Dans le cadre de ses délégations, le bureau a validé l'éligibilité des dossiers suivants:

Opération	Caractéristiques	Stade d'avancement	Montant des dépenses (€ HT)	Travaux éligibles à la participation du SMG
EPSM : doublement traversée de la Rance	Réalisation d'une conduite de 2 km en diamètre 500mm dont 1200m sous la Rance	marché	4 147 835 € (travaux)	Montant total du marché
CEBR : usine de villejean (2^{ème} phase)	Affinage, couverture des filtres à sable, mises en conformité, rénovation du bâtiment d'exploitation	Avenants 1 à 4	551 904,66 € (travaux)	Total : 345 773,82 € HT Avenant 1 : sondages Avenant 2 : points 1,2,4,5,6,9,10,11,12,13 Avenant 3 : non Avenant 4 : totalité
CEBR : antennes secondaire nord de Rennes	1200m de canalisation de 500mm et antennes	marché	1 036 600 € (travaux+études)	études et 66% du montant des travaux (DN 500mm) soit : 693 k€

2°) INFORMER les SMP concernés des décisions prises.

Les membres du bureau adoptent ce rapport à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 19 septembre 2017

Le Président,
 Auguste FAUVEL

